



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

incapables majeurs

Question écrite n° 20770

Texte de la question

M. François Colcombet demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, si le rapport diligenté sur le fonctionnement des tutelles des incapables majeurs lui a été remis, s'il sera prochainement disponible et quelles mesures elle entend prendre pour corriger les dérives signalées dans ce secteur.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que le rapport des inspections générales des ministères de la justice, de l'emploi et de la solidarité et de l'économie, des finances et de l'industrie, sur le fonctionnement des régimes de protection des majeurs a été déposé pendant l'été 1998 et rendu public le 24 novembre dernier. Les diverses propositions contenues dans ce rapport vont faire l'objet d'un examen approfondi au sein d'un groupe de travail interministériel, qui sera prochainement constitué à la Chancellerie.

Données clés

Auteur : [M. François Colcombet](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20770

Rubrique : Déchéances et incapacités

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 1998, page 5796

Réponse publiée le : 4 janvier 1999, page 110